

<http://www.snetap-fsu.fr/Lutter-contre-la-reforme-des.html>



Lutter contre la réforme des retraites, Défendre l'enseignement agricole public

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 17 septembre 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les conséquences de la politique du gouvernement apparaissent aujourd'hui au grand jour. Celle-ci montre clairement qu'elle a été conçue pour les plus favorisés (paquet fiscal, aides conséquentes aux milieux bancaires,...) et qu'elle a parallèlement conduit à des régressions sociales sans précédent pour 90% de la population (modération salariale, alourdissement de la charge de travail, remise en cause de la RTT, diminution des services publics, de leur qualité et de leurs effectifs).

Dans la dernière période, les scandales politico-financiers (comme l'affaire Woerth-Bettancourt) ont clairement montré à l'ensemble de la population que les efforts qu'on nous présente comme indispensables pour faire face à la crise ne concernent pas tout le monde, loin s'en faut.

Ce contexte a fait progresser dans tous les esprits la conviction que d'autres choix économiques et sociaux existent.

Le Président de la République cherche, par tous les moyens, à détourner l'attention des Français.

Le Sénat vient ainsi d'adopter le projet de loi qui vise à supprimer les allocations familiales aux parents d'enfants absents plus de 4 fois dans le mois sans justification.

Cet été, il s'en est pris violemment et de façon particulièrement insupportable aux populations des gens du voyage et des Roms en détruisant sans ménagement nombre de leurs camps et en reconduisant à la frontière de nombreuses familles. Le SNETAP-[FSU](#) dénonce vigoureusement cette politique, les amalgames dont elle est porteuse et la stigmatisation de toute une population qu'elle induit.

Le gouvernement n'hésite donc pas à adopter des comportements contraires aux valeurs de la République pour des raisons purement électorales.

Au moment où notre Conseil National interrompait ses travaux pour aller grossir les rangs des Manifestants devant l'Assemblée Nationale, les députés y ont adopté le projet du Gouvernement de réforme des retraites. Ce dossier est emblématique de cette politique de reculs sociaux, reculs qui vont aggraver les inégalités sociales et n'ont comme véritable objet que de capter une partie de la richesse créée par les travailleurs au profit du monde de la finance, en détournant une partie de la masse salariale vers des fonds de pension.



Le CSN du SNETAP devant l'Assemblée Nationale le 15/09/10

Ses deux mesures phares combinées (report des limites d'âge de 60 à 62 et de 65 à 67ans et allongement de la

durée de carrière) sont particulièrement injustes puisque, si elles frappent tout le monde, elles frappent plus durement encore les populations fragiles et les femmes et conduiront à laisser aux portes de l'emploi les jeunes et les seniors.

Le CSN réaffirme que ce projet n'est pas amendable et que son retrait pur et simple est le préalable à toute négociation. La mobilisation du 7 septembre aurait dû faire comprendre au gouvernement la très large adhésion des salariés de ce pays à cette revendication.

Ce message n'ayant, malheureusement, pas été entendu, le CSN du SNETAP-FSU considère qu'il est indispensable d'élever encore le niveau de mobilisation et de durcir l'action. **Il appelle donc clairement à participer, plus nombreux encore, à la grève et aux manifestations du 23 septembre et souhaite que soit posée dès aujourd'hui la question de la reconduction du mouvement dès le 24 et les jours suivants si le gouvernement ne retirait pas son projet.**

Même si cette proposition n'était pas suivie par certaines organisations syndicales, il demande à la FSU, organisation largement majoritaire dans les secteurs de l'éducation, de la recherche et de la culture, d'y prendre toutes ses responsabilités.

Pour ces raisons, le CSN du SNETAP décide de déposer un préavis de grève reconductible à partir du 23 septembre et mandate ses représentants au [CDFN](#) pour y défendre le même mandat.

Pour ce qui est de l'enseignement agricole public, le Ministère de l'Agriculture nous ment quand il affirme que la rentrée s'est bien passée. Mise à l'épreuve des faits, cette affirmation ne tient pas, et les personnels ne sont pas dupes :

- Les régressions résultant des rentrées précédentes n'ont pas été corrigées : Les options supprimées n'ont pas été rétablies, les plafonnements d'effectifs sont toujours en vigueur et conduisent à refuser des élèves et à interdire le redoublement de certains ...
- La montée en puissance de la voie professionnelle réformée a conduit de fait à des fermetures de classes dans l'enseignement public, pendant qu'elle a permis à l'enseignement privé de se développer, notamment dans les maisons familiales.
- La précipitation avec laquelle le gouvernement a choisi de mener ses réformes (voie professionnelle, seconde générale et technologique, [BTSA](#) et formation des enseignants) a conduit à une mise en place chaotique et à une parution tardive des textes qui met les enseignants en grande difficulté pour l'organisation de leurs enseignements.
- Le non remplacement des personnels administratifs, techniciens et de santé interdit le fonctionnement normal des services dans certains établissements, fait peser la charge de travail sur les agents restants et génère de la précarité par un recrutement massif de contrats aidés. Le SNETAP demande au Ministre de mettre en place un plan d'urgence qui a pour objet d'identifier les établissements les plus en difficultés et de les doter de moyens exceptionnels.
- L'affectation des stagiaires lauréats des concours externes, avec prise de fonctions dès la rentrée, devant les élèves et sans formation, génère, chez ces jeunes collègues, inquiétude, angoisse et malaise. Ce n'est pas la nomination d'un conseiller pédagogique, parfois éloigné de l'établissement d'affectation, qui peut remplacer une véritable formation au métier d'enseignant. Le remplacement du tiers temps de formation et de la décharge du conseiller pédagogique, d'une part perturbe le déroulement des enseignements, et génère d'autre part des contrats précaires, voire s'avère impossible à mettre en ½uvre. Le SNETAP continue à demander de revoir ces

modalités pour revenir à une prise de responsabilité progressive. Il organisera, le 9 novembre 2010, un séminaire sur le métier d'enseignant qui aura notamment pour objet d'élaborer des propositions concrètes.

- Dans toutes les catégories, la précarité s'accroît du fait de la nécessité de compenser les non remplacements de fonctionnaires alors que les missions de l'[EAP](#) demeurent. Pour les agents contractuels enseignants, le Ministre n'a pas tenu ses engagements d'augmenter de façon significative les postes aux concours internes. Le SNETAP exige que l'intégralité des inscrits sur les listes complémentaires soit intégrée, même si pour cela il faut créer des emplois.
- Dans l'enseignement supérieur les mêmes causes conduisent aux mêmes effets, amplifiés même par l'entrée en vigueur de l'autonomie des établissements. Afin de construire une mobilisation, le SNETAP décide d'organiser, le 22 octobre 2010, à Montpellier, une journée de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire.

Ces constats ne sont que les conséquences des politiques de suppressions d'emplois en vigueur depuis des années, et le prétendu moratoire dont le ministre s'est vanté au moment de la rentrée n'a rien pu y faire. Ce sont aujourd'hui des créations d'emplois dans les budgets à venir qu'il faudra si la [DGER](#) veut véritablement promouvoir l'enseignement agricole public. Alors que le Ministre a déjà annoncé que son budget conduirait à des suppressions d'emplois, le SNETAP est déterminé à peser sur le débat budgétaire et à appeler les personnels à poursuivre et amplifier l'action, dans l'esprit de « l'appel du 17 juin 2010 » pour que les moyens nécessaires à l'EAP lui soient restitués.

Adopté à l'unanimité par 47 voix

Paris, le 16 Septembre 2010